

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
19 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2005, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration concernant les élections au Libéria que la présidence de l'Union européenne a publiée au nom de celle-ci le 11 novembre 2005 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Royaume-Uni  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**



**Annexe à la lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2005, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

[Original : anglais, espagnol et français]

**Déclaration concernant les élections au Libéria  
publiée le 11 novembre 2005 par la présidence  
au nom de l'Union européenne**

L'Union européenne note avec satisfaction que les élections qui ont eu lieu le 8 novembre au Libéria se sont déroulées pacifiquement, d'une manière générale, et que le taux de participation y a été important.

Nous nous félicitons de la bonne organisation, dans l'ensemble, de ces élections par la Commission électorale nationale, et du soutien apporté par les forces de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies au Libéria, qui ont notamment contribué à ce que le scrutin puisse se dérouler dans un climat serein et sûr. Nous félicitons les deux camps pour leur comportement pendant la campagne électorale et le jour du scrutin proprement dit.

Cette élection présidentielle marque une avancée importante pour le Libéria, dans son retour à la normalité. L'Union européenne félicite la population du Libéria pour avoir manifesté son attachement indéniable à la paix et à la démocratie et son souhait de dépasser la période de conflit qui a ravagé le pays.

L'Union européenne appelle les candidats, leurs partis et leurs sympathisants à continuer à faire preuve du sens des responsabilités qu'ils ont manifesté durant la campagne électorale et le scrutin, et à observer les procédures établies. La mission d'observation électorale de l'Union européenne restera sur place afin d'observer tous les aspects du processus électoral en suspens, y compris les procédures de recours et de plainte.

L'Union européenne réaffirme son intention de continuer à soutenir le Libéria dans sa marche vers un avenir stable et démocratique et de collaborer avec le Gouvernement et le Président qui auront été démocratiquement élus au Libéria. L'Union européenne saisit par ailleurs cette occasion pour rappeler qu'il importe que le nouveau gouvernement, le Sénat et la Chambre des représentants coopèrent pleinement avec la communauté internationale afin que l'ex-Président, Charles Taylor, comparaisse devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion, la Croatie\* et la Turquie, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, se rallient à la présente déclaration.

---

\* La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association.